



Depuis 1999, le conseil général de Meurthe-et-Moselle a mis en place une politique de protection et de mise en valeur des ENS en portage direct des projets sur dix sites départementaux. Elle est complétée par un dispositif de soutien technique et financier aux projets locaux avec la mise en place de forts partenariats territoriaux. L'ensemble de cette politique est financée par la taxe départementale Espaces Naturels Sensibles (TDENS).

Gestion écologique du site : un travail permanent

D'importants travaux de restauration écologique ont été réalisés de 2009 à 2011 en partenariat avec le conseil général. Ce n'est pas pour autant que le travail de gestion est terminé. L'évolution naturelle des lieux impose des entretiens réguliers et des observations permanentes pour évaluer l'impact des aménagements effectués. C'est le cas par exemple pour les travaux de connexion de la mare aval à la reculée du Plain : un suivi du peuplement piscicole par pêche électrique est mis en place en collaboration avec la Fédération Départementale de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques et la Carache Lunévilloise (association de pêche locale).

En bref...



Le ruisseau de Chaufontaine, qui traverse le site du Plain avant de se jeter dans la Meurthe, fait l'objet d'un programme de protection, restauration et valorisation.

Protection de berge inadaptée

- Ces travaux d'intérêt général, débutés en octobre 2011 ont plusieurs objectifs :**
- assurer l'écoulement et améliorer la qualité des eaux,
 - assurer la stabilité des berges et restaurer la ripisylve (la végétation des berges),
 - diversifier cette végétation et les habitats du lit mineur et des berges,
 - maintenir ou améliorer les fonctions biologiques et paysagères de la végétation.

Le conseil général et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse apportent leur soutien financier à ce programme.

Pour répondre à vos questions :

• Conseil général de Meurthe-et-Moselle coordinateur de la politique ENS

CCVM - maître d'ouvrage :
Pauline SIX, technicienne rivières : **03 83 71 43 62 / p.six@ccvm54.fr**
Noémi AUGER, agent de développement animation du territoire :
03 83 72 38 31 / n.auger@ccvm54.fr <mailto:n.auger@ccvm54.fr>

Commune de Damelevières - **secrétariat : 03 83 75 70 77**

Conseil général :
Nathalie MALBREIL, chargée d'études ENS sur le Lunévillois,
03 83 94 55 33 / nmalbreil@cg54.fr
Thomas LE CORGUILLE, technicien ENS : **03 83 75 55 51 / tleorguille@cg54.fr**
Thibaut PROTOIS, référent ENS animation : **03 83 52 40 05 / tprotois@cg54.fr**

A vos agendas



→ **03 décembre 2011**
 « Nichoirs et compagnie ».

→ **28 avril 2012**
 « Au fil de l'eau : balade nature en Canoë ». Pour cette animation, le nombre de personnes est limité à 11.

→ **19 mai 2012**
 « Musiques vertes et jouets buissonniers ».

→ **Été 2012**
 « Formation à la photographie naturaliste ».

Animations gratuites et ouvertes à tous. Plus d'informations sur le site internet de la CCVM (www.ccvm54.fr) et sur le site Internet de la Maison Départementale de l'Environnement (tél. **03 83 52 40 05 / www.mdecg54.fr**). Nombre de personnes limité à 30. Inscriptions uniquement auprès de la Maison de l'Environnement.

Espaces naturels sensibles

Préserver la nature de la MEURTHE & MOSELLE



Le conseil général vous informe

Le Plain Un site à vivre ensemble

Infosite n°3 - Hiver 2011/2012

Depuis les années 1990, sous l'impulsion de Maurice Villaume Maire de Damelevières, récemment disparu, et de son conseil municipal, une réflexion s'est engagée visant la protection et la préservation de la diversité des milieux sur le site de la reculée du Plain.

Depuis 2004, la Communauté de Communes du Val-de-Meurthe a repris le portage de ce dossier, et, avec la commune de Damelevières et le conseil général, a mené à bien différents travaux visant cet objectif.

Aujourd'hui pour faire découvrir et faire vivre cet espace, pour y réaliser et coordonner les animations adaptées à ce milieu, l'Atelier "Vivre ensemble le site du Plain" vient d'être créé. Il rassemble déjà en son sein de nombreuses personnes utilisatrices du site, toutes sensibles à la préservation de la nature.

Mettre en commun toutes ses compétences, ses envies, ses énergies, ses disponibilités pour faire VIVRE ENSEMBLE LE SITE DU PLAIN, n'est-ce pas le meilleur moyen qui soit donné à chacun de s'approprier collectivement cet espace... Alors si vous êtes intéressé, n'hésitez pas, rejoignez l'ATELIER.

La nature proche est un élément de l'attractivité du Val de Meurthe, disait Maurice Villaume, alors préservons la ensemble.

Pierre BAUMANN	Anne-Marie FARRUDJA	Robert DELANDRE
Pour le président du conseil général, le délégué à l'environnement	Présidente de la communauté de communes du Val de Meurthe	Maire de Damelevières par Intérim



Créateurs d'images / tél. 03 29 39 52 62 - <http://toutcantaucan.wordpress.com> - Crédits photos : CCVM, Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Teddy Bracard, Thibaut Demonet - Impression : Lorraine Graphic



→ Ensemble, pour faire vivre l'Espace Naturel Sensible du Plain

→ Chasseur d'images

Photographe naturaliste résidant à Damelevières, **Teddy Bracard** est passionné par la nature depuis sa plus tendre enfance. C'est avec son père que, très jeune, il découvre la photo. Chasseur d'images sur l'ENS du Plain depuis 6 ans, il a à cœur de partager ses découvertes et tous ces instants de vie, figés le temps d'une belle photographie.

Comment faites-vous pour surprendre ces animaux ?

C'est un long travail de patience. Je peux parfois rester une journée entière avant de capturer l'image d'un animal. La photographie, c'est aussi cela : découvrir un endroit, le parcourir, le connaître avant d'en saisir les instants les plus magiques. Il faut savoir être discret et ne pas se faire remarquer.

Quels sont ceux que vous rencontrez fréquemment ?

Les plus courants sont les renards, hérons, grenouilles, faucons, pics... En prenant le temps d'observer, on s'aperçoit que la vie grouille et qu'il y a beaucoup d'autres espèces.

Où peut-on voir vos images ?

Sur mon site internet (<http://passion-photo-lorraine.e-monsite.com>). J'ai par ailleurs rejoint l'Atelier Vivre Ensemble le site du Plain et je travaille à l'organisation d'une manifestation autour de la photographie à l'été 2012.



Agriion



Renard

Buse variable



Martin pêcheur



Bergeronnette grise



Foulque macroule



Pic épeiche



Le Plain d'idées

Un Espace Naturel Sensible n'est pas un coffre-fort inaccessible. La protection de la nature va de pair avec la sensibilisation des usagers à ses beautés et à ses fragilités. Mais qui sont ces usagers ? Comment faire pour ouvrir au public ces espaces sensibles sans les perturber ?

C'est pour répondre à ces questions qu'était organisée en mars 2011, en partenariat avec le conseil général, une rencontre, sous forme d'un café-discussion, entre tous les usagers, la CCVM et la commune de Damelevières. Au programme, des échanges sur l'animation du site et des propositions d'actions pour dynamiser l'ENS du Plain.

Quelques règles de bon sens ont servi de base aux échanges : la nécessité d'une cohabitation intelligente entre les différents usages du territoire et un minimum de coordination entre les activités de manière à ne pas surcharger les périodes d'animation.



Agir tous ensemble

De ces discussions est né l'**Atelier Vivre Ensemble le site du Plain**, dont la mission est de faire vivre le site, de l'animer et de donner vie au futur sentier d'interprétation, en étroite collaboration avec le conseil général. Parallèlement l'Atelier participe à la bonne gestion de l'endroit en élaborant un calendrier des manifestations. Constitué d'une partie des participants au café-discussion (Ligue pour la Protection des Oiseaux, association naturaliste locale, écoles, artiste local, photographe naturaliste, associations sportives, CLSH), mais également ouvert à toutes les bonnes volontés, l'Atelier est aussi force de propositions.

Quelques projets sont déjà dans les cartons :

une grande manifestation autour de la photo naturaliste et de l'ENS du Plain à l'été 2012 et la participation d'une école à la fabrication de jeux en bois ou d'instruments de musique naturels à exposer sur le Plain. La création d'un sentier d'interprétation en canoë est une autre piste en chantier.

